



## Qu'est ce que le PIG Habiter mieux en Ardèche verte ?

Ce **Programme d'intérêt Général 2012-2017** a pour but d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement grâce à une assistance administrative et des conseils techniques et financiers gratuits.

### Des aides financières pour qui ?

- Les propriétaires occupants, **sous conditions de ressources**.
- Les propriétaires bailleurs de logements dégradés occupés.
- Les logements doivent être construits **depuis plus de 15 ans**.



### Pour quels travaux ?

Toute rénovation touchant :

- **Les travaux d'économie d'énergie :** travaux visant une amélioration de la qualité thermique du logement et la diminution des charges énergétiques pour les occupants.
- **L'adaptation et l'accessibilité des logements au handicap ou au vieillissement :** travaux pour l'autonomie de la personne.
- **La résorption de l'habitat très dégradé :** tous types de travaux permettant de favoriser les conditions de vie des occupants confrontés à des difficultés de mal logement.



## 7 étapes pour percevoir vos subventions

- 1 Nous visitons le logement et réalisons les diagnostics nécessaires.
- 2 Nous apportons nos conseils et accompagnons les démarches pour le montage des dossiers.
- 3 Vous réunissez les devis et les pièces nécessaires aux dossiers.
- 4 Nous examinons votre dossier et transmettons les demandes auprès des organismes financeurs pour instruction.
- 5 Vous démarrez les travaux après l'obtention des accords de financements.
- 6 Vous suivez la réalisation des travaux conformément aux devis établis.
- 7 Nous vérifions la conformité des travaux et préparons les demandes de paiements.

### Vous percevez les subventions



Le programme bénéficie d'un partenariat avec Polenergie. **POLENERGIE**  
INFORMER & ACCOMPAGNER



# Habiter mieux en Ardèche verte

Vous souhaitez rénover votre logement



## PIG Programme d'intérêt Général d'amélioration de l'habitat

des aides pour  
rénover votre logement

04 75 66 13 96 - ardeche.verte@pact-habitat.org  
www.logement07.fr



www.pays-ardeche-verte.fr/habiter-mieux



Pour toutes les  
**aides mobilisables**  
pour votre projet :

Conseils personnalisés, études de faisabilité, diagnostics techniques et thermiques, montage de dossiers de demandes de subventions, ...

1 seul interlocuteur



BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT  
PACT Habitat et Développement Ardèche

04 75 66 13 96

ardeche.verte@pact-habitat.org

Nous allons à votre rencontre :



- Sur rendez-vous à votre domicile
- Lors de 4 permanences d'informations mensuelles. (sauf en août), une fois par mois, de 10h30 à 12h :
  - à **Mauves** : tous les premiers jeudis du mois dans les locaux de la Communauté de communes du Tournonais.
  - à **Saint-Agrève** : tous les seconds jeudis du mois au centre socio-culturel.
  - à **Davézieux** : tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois au Château de la Lombardière - Communauté de Communes.
- Alternativement, à **Serrières** (mairie), **Satillieu** (mairie) et **St-Félicien** (Communauté de Communes, place de l'église) : tous les 4<sup>èmes</sup> jeudis du mois.

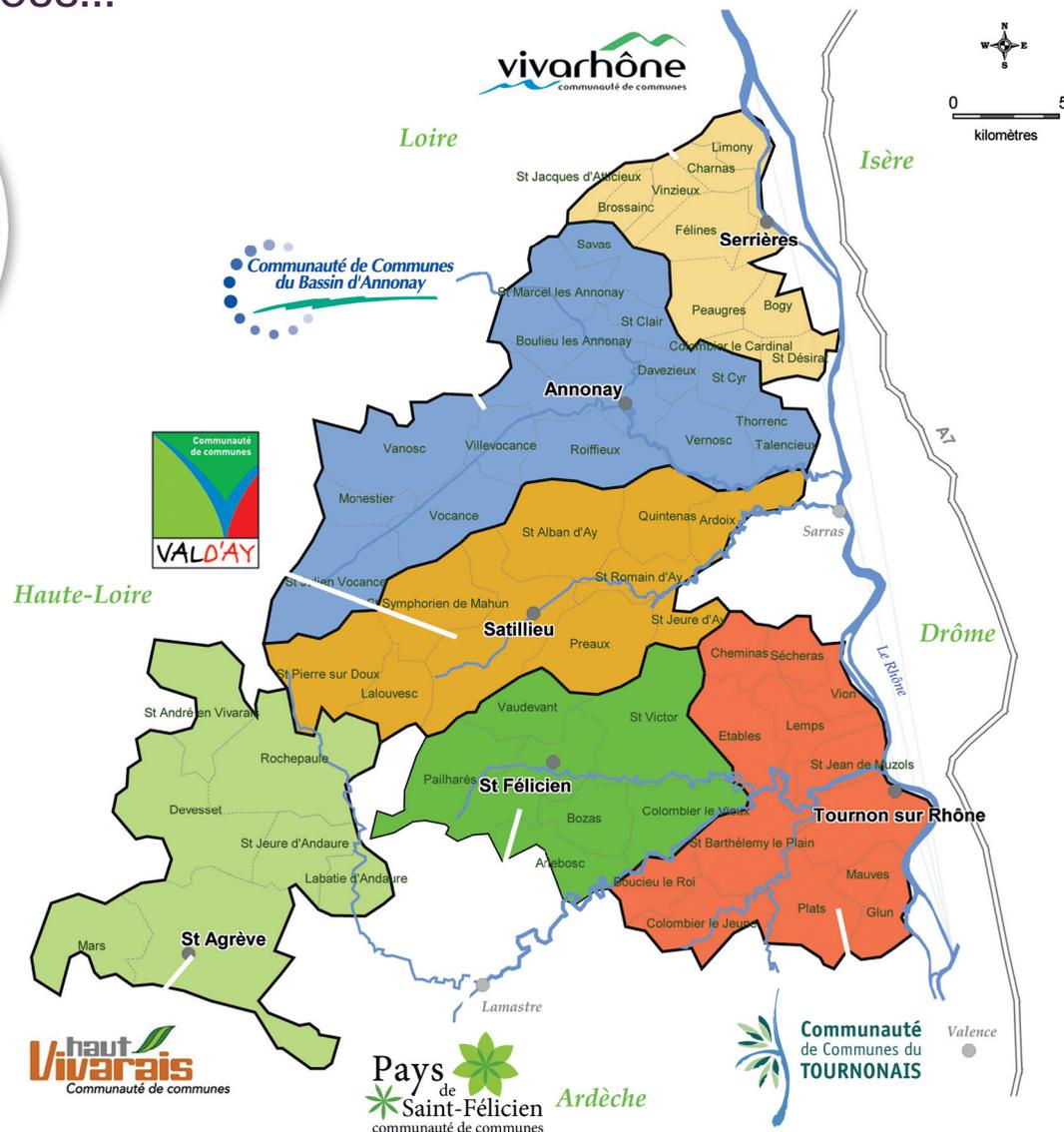
**Vous habitez** l'une de ces communes et souhaitez réaliser des **travaux d'amélioration** dans votre logement,  
**CONTACTEZ NOUS...**

**Aide Anah\***  
**20% à 35%**  
(selon revenus)  
pour travaux d'économie d'énergie  
**50%** pour adaptation ou habitat très dégradé

+  
si **25%**  
de gain énergie  
**1600 €**  
Aide Habiter mieux

+  
**1000 €**  
minimum  
si subvention de la collectivité locale

+  
**autres financements :**  
Caisse Allocation Familiale  
Région Rhône Alpes  
Prêt à taux zéro  
...



\* Agence nationale de l'habitat  
Toutes les aides sont soumises à conditions (ressources, type de travaux,...).

Un territoire de Projets